

1^{ère} épreuve de Coupe de France à Sainte-Maxime

Les 24 & 25 Mars 2007



Élites

Juniors

Juniors Filles / Dames

Catégories Challenge CPP

Le B.M.X Maximois, la Municipalité de Sainte-Maxime et le Comité FFC Côte d'Azur ont le plaisir de vous inviter à la première épreuve de la Coupe de France pour la saison 2007.

Nous serons heureux de vous accueillir les 24 & 25 Mars 2007 sur la piste des " Bosquettes " à Sainte-Maxime, avec pour cadre un magnifique complexe sportif au cœur du Golfe de Saint Tropez...

RENSEIGNEMENTS

E.Mail : bmx.maximois@wanadoo.fr
Piste de B.M.X : Tél. : 04.94.49.28.40 (répondeur & fax)

HEBERGEMENT

Hôtels : à titre indicatif, une liste d'hôtels vous est proposée.

Camping : toléré à sur le Complexe sous contrôle des organisateurs. Il sera ouvert à partir du vendredi 23 Mars. Le camping sera gratuit, il sera équipé de blocs sanitaires mais pas de raccordements électriques. Il devra impérativement être libéré le lundi matin. En cas d'arrivée tardive, merci de respecter les emplacements tracés au sol. Respectez les lieux, la nature est fragile.

RESTAURATION

Durant la durée de la manifestation, vous pourrez vous restaurer sur place, du vendredi midi au dimanche soir : repas chaud, sandwiches, paninis, salades, viennoiseries, crêpes, gâteaux... Merci de respecter les bénévoles qui vous serviront.

<p>ATTENTION : amis sportifs, nous insistons sur le fait que tous feux de plein air ou barbecue sont interdits (Art. R322.1 du Code Forestier et Arrêté Préfectoral du 07/03/1983), ladite infraction étant sévèrement contrôlée dans toute notre belle région.</p>

COMMERCES

Stands de cycles, vêtements, prévus vendredi, samedi et dimanche.

PARKING

Des bénévoles seront à votre disposition pour vous guider et vous informer. Nous vous remercions de bien vouloir respecter leurs indications.

ATTENTION : D'autres manifestations sportives et culturelles se dérouleront sur le site. Des parkings leur seront réservés. Seuls les véhicules badgés auront accès au parking officiel.

ACCUEIL

L'accueil se fera à l'entrée du site, près de la buvette, pour la confirmation des inscriptions, la remise des pastilles d'essais, l'attribution des badges pour les officiels.

- ✦ Vendredi 23 Mars de 17 h 00 à 22 h 00,
- ✦ Samedi 24 Mars de 7 h 30 à 10 h 00.

Les enveloppes seront remises aux pilotes sur présentation de leur licence 2007.

Les enveloppes non retirées après ces horaires seront disponibles à la caisse de la buvette.

SITUATION DE LA PISTE

La piste est située sur le Complexe Sportif des Bosquettes, sur la route du Muy, dans le golfe de Saint Tropez (voir plan d'accès). Coordonnées GPS : Latitude N 43° 19' 49" – Longitude E 6° 36' 54".

Suivre l'autoroute en direction de Nice (A.8), sortie n° 36 : Le Muy.

Route départementale 25 sur 24 kilomètres.

L'accès à la piste sera fléché depuis dès l'arrivée à Sainte-Maxime ainsi que dans la ville.

SECOURS / SECURITE

Les secours seront assurés par les Sapeurs Pompiers de Sainte Maxime.

Un médecin sera présent sur place durant toute la durée des compétitions.

2 ambulances seront présentes (le transport éventuel en ambulance restant à la charge du licencié).

Des dispositions sont prévues afin d'assurer la sécurité du site (société de gardiennage). Toutefois, le BMX MAXIMOIS décline toute responsabilité en cas de vol ou dégradation survenant dans l'enceinte de la manifestation (piste, parking, camping...).

ENGAGEMENTS

Les inscriptions doivent être adressées à votre correspondant régional, responsable des engagements, avant le **Jeu**di 08 Mars 2007.

Ce dernier vous communiquera ensuite le montant des engagements à régler par chèque à l'ordre du **BMX MAXIMOIS**.

NB : tous les nouveaux licenciés de la saison 2007 ne sont pas autorisés à courir à cette épreuve ainsi que les pilotes nés en 1999 et après.

MONTANT DES ENGAGEMENTS

Le montant des inscriptions est fixé pour les catégories de l'épreuve nationale à :

- ✦ 17,00 € par pilote et par catégorie courue,
- ✦ 21,00 € pour deux catégories courues (20" et 24").

Le montant des inscriptions est fixé pour la Coupe de France 20" à :

- ✦ 31,00 € par pilote Elite, National ou Junior Fille/Dame pour les 3 manches (forfait).

Depuis la première épreuve de la saison (Indoor de Lyon), il n'est plus effectué de remboursement en cas de désengagement à une course. Le désengagement à une épreuve doit par ailleurs être signalé par mail au correspondant régional en charge des inscriptions. Le non respect de cette règle pénalisera le club d'appartenance d'une amende (voir article page 6 Chapitre 1, paragraphe 4 du règlement BMX-FFC).

Un engagement parvenant entre la date limite d'engagement et le jeudi 8 heures précédant l'épreuve sera doublé et possible uniquement en cas de place vacante dans la catégorie.

Aucun engagement ne peut être pris en compte à compter du jeudi 8 heures précédant l'épreuve.

PRIX ET RECOMPENSES

Epreuve nationale : remise de récompenses pour les 3 premiers dans les catégories « cruiser » et pour les 8 premiers pour les catégories 20".

Coupe de France : prix suivant le tableau.

TABLEAU DES PRIX

PLACE	ELITE	NATIONAL	JUNIOR / DAME
1 ^{er}	240 €	100 €	160 €
2 ^{ème}	180 €	80 €	100 €
3 ^{ème}	140 €	60 €	80 €
4 ^{ème}	110 €	40 €	60 €
5 ^{ème}	100 €	35 €	40 €
6 ^{ème}	90 €	30 €	30 €
7 ^{ème}	80 €	25 €	25 €
8 ^{ème}	70 €	20 €	20 €

Demi finalistes éliminés (pour chaque demi-finales) :

PLACE	ELITE
5 ^{ème}	50 €
6 ^{ème}	40 €
7 ^{ème}	30 €
8 ^{ème}	20 €

TIMING

Il vous sera communiqué très prochainement.



ATTENTION AU CHANGEMENT D'HEURE

PLAQUES / PLAQUES LATÉRALES

L'organisation ne fournissant pas les plaques, chaque pilote devra être en possession de sa plaque. **Le pilote devra être en règle vis-à-vis de la numérotation nationale.**

La plaque latérale, fixée au cadre, et qui sert aux contrôles des arrivées à l'aide de la photo finish est obligatoire (en plus de la plaque frontale) pour toutes les courses nationales et pour toutes les catégories.

RÈGLEMENT

Le règlement applicable est celui de la FFC.

HEBERGEMENT

HÔTELS SAINTE MAXIME

HOTELS AVEC RESTAURANT

Univac	04 94 55 00 00	karine@univac.net
Hôtel-Villa les Rosiers	04 94 55 55 20	info@villa-les-rosiers.com
Hôtel Amarante Golf Plaza ****	04 94 56 66 66	reservation@golf-plaza.fr
Hôtel Calidianus ***	04 94 49 76 76	calidianus@wanadoo.fr
Hôtel Les Jardins de Sainte Maxime***	04 94 55 45 00	hoteljardins@vacancier.com
Hôtel Best Western Montfleuri ***	04 94 55 75 10	hotelmontfleuri@wanadoo.fr
Hôtel Les Palmiers ***	04 94 96 00 41	hotellespalmiers@wanadoo.fr
La Villa	04 94 49 40 90	contact@lavilla83.com

HOTELS SANS RESTAURANT

Hôtel Jas Neuf ***	04 94 55 07 30	infos@hotel-jasneuf.com
Hôtel Le Mas des Oliviers ***	04 94 96 13 31	masdesoliviers@9business.fr
Hostellerie de la Nartelle ***	04 94 96 73 10	hostel.nartelle@wanadoo.fr
Le Petit Prince ***	04 94 96 44 47	lepetit.prince@wanadoo.fr
Hostellerie de la Poste ***	04 94 96 18 33	laposte@hotelleriedusoleil.com
Hôtel Les Santolines ***	04 94 96 31 34	hotel.les.santolines@wanadoo.fr
Le Chardon Bleu **	04 94 55 52 22	chardonb@club-internet.fr
Hôtel Marie Louise **	04 94 96 06 05	Hotel-marielouise@wanadoo.fr
Hôtel Le Préconil **	04 94 96 01 73	lepreconil@wanadoo.fr
Hôtel Princesse d'Azur	04 98 12 66 55	princesse-azur@wanadoo.fr

AUTRES HÔTELS

Etap Hôtel (Fréjus)	04 94 51 62 98	/
Kyriad (Fréjus)	04 94 52 89 89	/
B&B city (Fréjus)	04 94 52 98 52	/
Best Western (Fréjus)	04 94 95 31 31	/
Campanile (Fréjus)	04 94 17 02 50	/
Etap Hôtel (Fréjus)	04 94 40 83 99	/
Formule 1 (Roquebrune/Argens)	08 91 70 52 52	/
Balladins (Trans en Provence)	04 94 70 82 11	/
Mercure (Draguignan)	04 94 50 95 09	/

RESIDENCES DE TOURISME

Le BMX Maximois a réalisé un partenariat avec la société Pierre et Vacances aux Issambres.

Pierre & Vacances

Coupe de France de BMX Tarif valable du 23 au 28 mars 2007

Sur la commune de Roquebrune sur Argens à 15 minutes de la compétition, les 2 établissements Pierre et Vacances vous accueillent dans un cadre privilégié et vous proposent des appartements de 2 à 7 personnes, confortables et entièrement équipés. En famille, entre amis ou en groupe, profitez d'une offre sur mesure.

Séjour participant individuel

(Prix par nuit et par appartement)

Durée minimum = 1 nuit sur la Résidence les Rivages des Issambres
Durée minimum = 2 nuits sur la Résidence les Calanques des Issambres

	Les Calanques des Issambres	Les Rivages des Issambres
Studio occupation 4 personnes	65€	65€
2 pièces occupation 4 personnes	72€	
2 pièces occupation 4/5 personnes	75€	75€
2/3 pièces occupation 6/7 personnes	82€	82€

Séjour Groupe à partir de 20 personnes

(Prix par nuit et par appartement)

	Les Rivages des Issambres
2 pièces occupation 4 personnes	65€
2 pièces occupation 4/5 personnes	70€
2/3 pièces occupation 6/7 personnes	75€

Les prix incluent :

L'hébergement en appartement, toutes charges et taxes (hors taxe de séjour), les draps, le linge de toilette, kit de produits ménagers, télévision.

En supplément :

Frais de dossier : 12€, **Assurance Multirisques :** 23€

Restauration : (Prix par jour et par personne)

Demi pension : 28€ par adulte & 13€ par enfant.

Petit déjeuner : 8€ par adulte & 5€ par enfant.

Sur place :

Caution = 200€ par appartement

Taxe de séjour = 0€88 par personne de plus de 13ans

Les Calanques des Issambres ou Les Rivages des Issambres = parking couvert ou découvert 5€20 par jour

Possibilité de séjour à la semaine : tarif nous consulter

CONTACT : Véronique au 04.94.55.88.00

Précisez **Coupe de France BMX** à Sainte-Maxime pour bénéficier de ces tarifs préférentiels.

PLAN D'ACCES

